

Les discussions reprennent entre la ville de Saint-Claude et la communauté de communes

Les élus de la municipalité de Saint-Claude ont siégé pour la première fois depuis avril 2014.

C'est un conseil communautaire un peu particulier qui s'est tenu mercredi 16 septembre à la salle des fêtes de Viry : le président Raphaël Perrin a installé dix nouveaux conseillers communautaires sanclaudiens, et salué le travail des dix-sept délégués qui ne siégeront plus.

La Loi du 5 février 2015 impose désormais aux communautés de communes de respecter des critères de population pour une représentation proportionnelle de ses communes membres : la ville de Saint-Claude est passée de douze à vingt-deux délégués, tandis que douze communes ont vu leur représentation ramenée à un seul représentant.

Ce conseil a également vu le retour des représentants de l'équipe municipale de Saint-Claude, qui n'ont plus siégé depuis l'installation du conseil communautaire, le 14 avril 2014. « *Ce n'est pas un retour à la communauté de communes, c'est un retour à la table des négociations* » a précisé Jean-Louis Millet, le maire de Saint-Claude. Il demande la remise à plat de l'exécutif de la communauté de communes. Le président, Raphaël Perrin, a rappelé que l'exécutif n'est pas démissionnaire, que la Loi ne le prévoit pas, et que les vice-présidents en place n'ont pas démérité. « *En revanche, après avoir abordé la question avec l'assemblée des maires et le bureau, et au regard des besoins qui ont fait jour ces dix-huit derniers mois, il a été proposé d'ouvrir trois vice-présidences qui permettrait d'ouvrir l'exécutif aux représentants de la majorité de la ville de Saint-Claude, s'ils le souhaitent* : « Finances et mutualisation », « Revitalisation des commerces et services », « Programmation événementielle et culturelle ».

Il a été convenu « *de se garder de toute précipitation* », « *de se remettre autour de la table pour en discuter* ». « *Il y a un principe partagé : il faut que l'on sorte de la situation dans laquelle nous sommes* » a conclu le président Raphaël Perrin.

La question de la réorganisation de l'exécutif sera soumise, après discussion, lors d'un prochain conseil communautaire.

Nouvelle répartition des délégués

Saint-Claude: 22 délégués
**Lavans-les-St-Claude et
Saint-Lupicin**: 4 délégués
Les 25 autres communes
ont 1 délégué.

Le bureau actuel

Président: Raphaël Perrin;
Vice-présidents: Jean-Daniel Maire, Jean-François Demarchi, Nadia Lahu, Daniel Monneret, Pierre Gresset, Alain Mouret, Isabelle Heurtier, Jean-Louis David, Jean-Louis Millet.
Membres: Jean-Jacques Baroni, Eliane Grenard, Philippe Passot, Alexandre Stephan.

Un « Centre de l'oeil » au Pôle de services du Tomachon à Saint-Claude

Les élus communautaires ont voté à l'unanimité mercredi dernier l'acquisition des locaux de la Chambre de commerce et de l'industrie (C.C.I.), situés au Pôle de service du Tomachon, pour 130 000 euros. La communauté de communes est déjà propriétaire des 1er et 3e niveaux de ce bâtiment.

Acquérir ce plateau technique de 287m² au 2e niveau permet d'avoir une vraie unité d'ensemble dans le bâtiment.

Ces locaux pourraient être rapidement occupés par le « Centre de l'oeil », une structure d'ophtalmologie disposant de deux cabinets à Oyonnax et Prévessin-Moëns (Ain). « *Ils sont très intéressés par la proximité du centre hospitalier, souligne Jean-François Demarchi, vice-président à la Santé. Ce sont près de trois cents opérations de la cataracte qui pourraient s'y pratiquer chaque année, sachant que c'est une offre qui n'est plus proposée sur Champagnole et Lons-le-Saunier* »...